



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Financement

Question écrite n° 47260

Texte de la question

M. Jacques Brunhes attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation sur l'octroi de subvention municipale aux unions locales des syndicats. En effet, certaines municipalités, alertées par les préfets, se sont fondées sur un arrêt du Conseil d'Etat, en date du 21 juin 1995 au terme duquel « l'octroi de subventions à une organisation syndicale ne présente aucun caractère d'utilité communale » pour refuser de renouveler leur subvention. En réalité, cet arrêt ne s'applique pas à cette situation puisqu'il annule la délibération d'une commune ayant attribué une subvention à une union locale d'une autre ville. « Considérant (...) que le fait que, par sa délibération précitée, le conseil municipal de Saint-Germain-du-Puy ait décidé d'allouer des subventions à vingt-sept autres organismes n'est pas de nature à assurer un fondement légal à celle qu'il a accordée à l'union locale des syndicats CGT de Bourges. » Alors que les pouvoirs publics demandent de plus en plus aux maires de s'impliquer dans la vie économique locale, il serait paradoxal de mettre en cause l'existence de partenaires locaux reconnus. Ces derniers rendent des services aux habitants des communes au même titre que les autres associations locales financées. Citoyens comme salariés ont de multiples raisons de s'adresser à une union locale pour défendre leurs droits, s'informer, s'organiser et il est donc d'intérêt communal d'apporter une réponse à ce besoin. Par ailleurs, l'existence de relations sociales normales dans les entreprises installées sur le territoire de ladite commune, ce qui exige des organisations syndicales bien implantées, disposant de moyens financiers suffisants, relève également de l'intérêt communal. Aussi, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour garantir l'attribution aux unions locales, lorsqu'elles en font la demande, d'une subvention municipale.

Données clés

Auteur : [M. Brunhes Jacques](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47260

Rubrique : Syndicats

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 1997, page 191